

Question : Depuis plusieurs années je questionne des imams du Sénégal et moqadems de la tariqa aucun n'a jamais pu répondre à ma question, en espérant enfin avoir une réponse : qu'est ce qui prouve qu'Ahmed Tidjani a bien vu le prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ?

Concernant votre question nous sommes très étonnés par votre remarque, car vous soutenez que de tous les Mouqadem et érudits présents au Sénégal aucun n'aurait été capable de vous apporter une réponse à ce sujet. Nous ne pensons pas du tout que ce soit leurs compétences qui en soient la cause, mais il se peut que ce soit la formulation de votre question qui pose problème. En effet, si votre question porte sur le fait de pouvoir voir le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) à l'état de veille et sa justification par le Qoran, la Sunna et les dires des savants, nous vous transmettons un document répertoriant tout cela, document qui est également consultable dans la rubrique « enseignement » du site. (cf. La vision du Prophète (sws) en état de veille)

Si votre question concerne une preuve sur le cas personnel de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), alors votre question peut être résolue par plusieurs points :

- Avant tout, sachez que la vision du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) à l'état de veille entre dans le cadre des prodiges qu'Allah accorde à Ses alliés pour les honorer. Le document que nous vous avons joint explique que cela entre dans le cadre du possible et que cela a été rapporté au sujet de plusieurs savants et saints renommés (qu'Allah les agrée) tels que Abdelqader Djilani, Ahmed Rifa'i, l'imam Chadhili, l'imam Souyoufi... etc.

Les prodiges (Karamat) accordés aux Saints en Islam est une réalité et un point faisant partie du Credo en lequel doit croire tout musulman et il est établi par les gens de la Sunna que tout miracle (Mou'jizat) survenu à un prophète (sur eux tous la paix d'Allah) peut aussi survenir en tant que prodige (Karamat) pour les saints de la communauté musulmane. Or, il est bel et bien authentifié que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a rencontré tous les autres prophètes (sur eux tous la paix) la nuit de son Ascension au Temple Sacré (de Jérusalem) et ainsi que dans les cieux, de même il a vu Moussa (sur lui la paix) debout priant dans sa tombe.

Le savant Cheikh Youssuf Dijwi, membre du haut conseil des savants d'Al Azhar, a écrit dans ses avis juridiques nommé « **Mafahim el Islamiya** » : « Quant aux prodiges (karamat) ils sont possibles sans aucun doute à ce sujet, ces faits sont rapportés de manière successive et ininterrompue depuis les Compagnons (qu'Allah les agrée) jusqu'aux Suivants (Tabi'ine) et aux Saints qui les ont succédé. Cela est fermement établi par le noble Livre (le Qoran) et la Sunna authentique et ce ne peut être démenti que par les innovateurs. »

Ces prodiges sont des dons qui proviennent d'Allah afin d'honorer ceux qu'Il a choisis parmi ses serviteurs et cet honneur de la part d'Allah peut leur provenir aussi bien de leurs vivants que durant leurs morts, car c'est Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) le créateur et l'auteur du prodige et certes Allah est capable de tout.

Cheikh Ibn Taymiya, dans sa réplique contre le fait de prendre les tombes comme lieu d'adoration, a dit ensuite : « N'est pas concerné par notre sujet ce qui a été rapporté sur le fait que certains ont entendu la salutation provenir de la tombe du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et autre tombe que la sienne parmi les Saints et encore par le fait que Sa'id ibn Moussayeb (qu'Allah l'agrée) a entendu l'appel à la prière provenir de la tombe du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) lors de l'évènement de Harra et autres choses similaires. » (**Iqtida Sirat El Moustaqim**)

Il a dit aussi dans un autre passage : « et de même concernant ce qui est évoqué au sujet des prodiges et choses surnaturelles qui se déroulent auprès des tombes des prophètes (sur eux la paix) et des Saints tels que la descente des lumières et des Anges, la sauvegarde contre les démons et bêtes sauvages, l'éruption de feu à partir d'elles contre ceux qui commettent des injustices, ainsi que l'intercession en faveur des morts qui les voient, et ce qui survient comme intimité paisible et sérénité auprès d'elles ainsi que ce qui survient comme châtement envers ceux qui les souillent. Tout cela est vrai et n'entre pas dans le sujet qui nous concerne, car le cas des prodiges d'Allah et de Sa miséricorde survenant auprès des tombes des prophètes et des Saints ainsi que l'honneur et la sacralité qu'ils ont auprès d'Allah, tout cela dépasse ce que peuvent s'imaginer la plupart des créatures, mais ce n'est pas le moment de le détailler. » (Cheikh Ibn Taïmiya **Iqtida Sirat El Moustaqim**)

- Maintenant, comment peut-on savoir que cela est véridique concernant Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) ? Qu'est-ce qui prouve que sa parole peut être prise en compte et être cru ?

Il faut savoir qu'en Islam il est un devoir de croire la parole du croyant intègre et juste, qui n'est entaché par aucun discrédit de perversité au cours de sa vie. C'est le principe du témoignage sur lequel est bâtie par exemple, la science de la classification des hadiths, à savoir l'étude de la crédibilité et de l'honorabilité des rapporteurs. C'est grâce à cette étude de crédibilité de chaque rapporteur d'une chaîne que les paroles du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) peuvent être classées parmi les authentiques, les bons ou les faibles. C'est aussi grâce à cette chaîne de crédibilité que nous connaissons les différentes façons authentiques de réciter le Qoran.

Donc était-il quelqu'un de crédible ? Pour le savoir, il faut connaître à la fois le personnage, son enseignement et les avis des croyants qui l'ont côtoyé.

- Concernant le personnage, il faut savoir qu'il provient de la noble famille du Saint Prophète et donc de ses descendants (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). Ses ancêtres jusqu'à son père étaient tous des savants érudits. Son éducation religieuse débuta dès son plus jeune âge, il mémorisa entièrement le Qoran dès l'âge de sept ans. Dès son enfance il fut attelé à la quête du savoir et de la science notamment la linguistique, la théologie, la jurisprudence ainsi que son exégèse, exégèse du Qoran et des hadiths dont il connaissait entre autres l'énoncé du Sahih Boukhari et du Sahih Mouslim dans sa totalité.

Ainsi à peine âgé d'une vingtaine d'années il devint enseignant et juriconsulte. Mais sa soif l'empêcha de se contenter de ses acquis aussi, il partit compléter son éducation en se rendant à la célèbre université de Qarawiyyine (Fès) et par la suite, en parcourant divers pays et régions et devant l'étendue de son savoir, il lui a été plusieurs fois confié des postes d'enseignants notamment à Tlemcen et en Tunisie. Le Bey de Tunisie lui proposa même une Chaire d'enseignant à la célèbre université de Zaïtouna, mais malgré tous les avantages qu'il lui proposait, il fuit cette opportunité.

Il était fermement enraciné dans le suivi des commandements Divins, de la Sunna et des qualités prophétiques et il incitait à cela, il a dit : « **Parmi les plus grands signes de l'amour du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) c'est le sacrifice pour lui et l'application de sa Sounna, le suivi de sa voie et de sa guidance, le respect des prescriptions qu'il nous a données contenus dans la Chari'a.** » Djawahirou-l-Ma'ani

Sa croyance était celle de **Ahl Sunna wal Jama'a**, il ne s'est jamais incliné vers les croyances innovées tels les Mou'tazilite, les Jahmiya, les Jabariya, les Qadariya ou toutes autres croyances hérétiques. D'ailleurs, en parlant de la croyance des Hommes de Dieu, il la définissait ainsi :

« [...] Quant au Tawhid des Connaissants il consiste à adorer un seul DIEU avec agrément et soumission face à Son Décret de sorte qu'ils ne comptent dans leurs affaires que sur un Dieu unique, ne s'orientant avec leurs cœurs et leurs aspirations que vers Lui, ne s'en remettant qu'à Lui pour attirer ses bienfaits ou repousser les nuisances, n'aimant que Lui, ne désirant à travers chacun de leurs souhaits que Lui, ils ne possèdent guère de volonté et de force propre, car celles-ci tout entière n'appartiennent qu'à Lui. Ils considèrent que le début de leur quête, leur fin ou leur parcours médian n'est réservé exclusivement qu'à Lui.

Ceci implique de leur part un détachement complet des passions sous toutes ses formes, apparentes ou cachées, flagrantes ou implicites, jusqu'à l'ultime limite des ruses infligées par le Nafs, les passions et le démon. Ainsi s'ils manifestent ne serait-ce qu'un infime moment de suivi dans leurs passions, ils n'auront alors point intégré le dogme de l'Unicité Divine et n'auront point réalisé la servitude à un Dieu Unique [...] »

Nous ne pouvons pas nous étaler sur l'ensemble de sa vie qui dura quatre-vingts années, mais il faut savoir qu'il eut une vie de sacrifice, de piété et de pureté et il fut un bienfait énorme pour les membres de cette communauté. C'est pour cette raison qu'à son décès, il fut enterré en présence d'un nombre impressionnant de savants, d'hommes pieux et de saints, ainsi que d'émir et le prince des croyants de l'époque, Maoulana Souleïman (qu'Allah l'agrée) a voulu y assister, mais il se trouvait à Marrakech lorsque l'événement se produisit. C'est le Qadi de Fès, l'illustre Sidi Mohammed ibn Ibrahim Dakali, qui fit la prière mortuaire sur le corps béni.

Et Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : « **Allah élèvera parmi vous ceux qui ont cru et ceux qui ont reçu la science.** » (Sourate 58 La discussion, verset 11)

- Concernant son enseignement, il faut savoir que dans les trois dimensions de la religion, à savoir l'Islam, l'Iman et l'Ihsan, il excellait de par sa maîtrise, sa compréhension et son application. C'est par ce biais que ceux qui le croisaient et qui eurent l'occasion d'examiner ses propos et ses actes, que tous tombèrent d'admiration devant ce qu'ils considéraient comme la manifestation et la réalisation vivante de l'enseignement prophétique.

En effet, son enseignement n'est rien d'autre que l'enseignement pur et profond des préceptes Divins contenus dans Son Noble Livre et dans la Sunna prophétique, enseignement dont toute personne tirait de lui un profit à la fois de par ses paroles, de par ses actes et de par ses états, aussi l'analphabète profitait de lui, l'érudit profitait de lui et le Saint profitait de lui.

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) ne s'est jamais démarqué du Livre d'Allah et de la Sunna de notre noble Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). Bien au contraire, il en était le plus ardent défenseur et il ne cessait d'y exhorter les gens sans relâche, tout ce qu'il a fait, dit ou accompli entre dans la cadre de la législation Divine et il n'y a que celui qui ignore l'étendue de cette législation pour le démentir. Parmi ses fameux propos, il a dit : « **Si vous entendez des propos qui me sont attribués, alors pesez-les sur la balance de la Loi (Chari'a). S'ils sont conformes, pratiquez-les, mais s'ils divergent délaissez-les.** » (Ifadat-l-Ahmediya) et cela est devenu une règle d'or pour ses disciples.

Tout son enseignement est basé sur le Qoran et la Sunna prophétique, le suivi de la Loi (Chari'a) fait partie de ces conditions d'affiliations à la voie, en effet il est demandé aux disciples :

« La préservation de l'ensemble des commandements de la Loi (Chari'a) par le savoir et les actes et, parmi ceux-là, la préservation des cinq prières dans leurs temps légaux d'accomplissement en groupe (si possible) en complétant ses conditions, ses piliers, ses parties, dans une dévotion continuelle. »

Parmi les recommandations de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) à ses disciples, il a écrit dans une de ses lettres : « **Je vous recommande ainsi qu'à moi ce qu'ALLAH nous commande et nous ordonne, et qui est de préserver les limites sacrées et de veiller à l'accomplissement de l'ordre Divin selon vos efforts et selon votre capacité** ». **Djawahirou-l-Ma'ani**

Parmi les conseils qu'il avait donné à l'un de ses grands compagnons, il y avait : « **Je te conseille la crainte d'Allah intérieurement et extérieurement et de suivre la Sunna qu'elle soit loin, proche ou exceptionnelle dans les paroles et les actes, d'être satisfait d'Allah dans le peu et l'abondance, d'aller vers Allah et de lui donner l'attention dans tous les états, de te détacher des créatures que tu t'en approches ou que tu t'en éloignes, de prendre pour chaque situation la Sunna comme juge.** » **Kachf el Hijab**

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a dit : « **Si tu veux savoir ce que tu détiens ou ce que les autres détiennent en tant qu'amour pour Allah ou son Messager (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) observe l'amour du Qoran dans ton cœur et si le plaisir à l'écouter est largement supérieur au fait d'écouter les distractions, les chants, les mélodies.** » **Djawahirou-l-Ma'ani**

Il a dit aussi : « **Le suivi de ce noble Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) est une vie pour les cœurs et une lumière pour la clairvoyance, une guérison pour la poitrine et un parfum pour les âmes, un délice pour les esprits, un apaisement de la tristesse et un guide pour ceux qui errent.** » **Djawahirou-l-Ma'ani**

Et aussi ses mises en garde contre la ruse d'Allah sont continuellement répétées, il récitait souvent ces vers :

**« Celui qui se croit à l'abri de la ruse d'Allah, je jure par Allah qu'il est ignorant.
Celui qui craint la ruse d'Allah, je jure par Allah qu'il est un Connaissant.
Car ne peut être ignorant que celui qui se sent à l'abri d'Allah
Et ne peut être Connaissant que celui qui craint Allah. »**

Ainsi non seulement lui-même ne se croyait point à l'abri de la ruse d'Allah, mais il mettait sans cesse en garde ses compagnons, car il a fondé sa Tariqa sur le fait de ne pas se croire à l'abri de la ruse d'Allah et c'est pourquoi il a dit, comme mentionné dans **El Ifadat-l-Ahmediya** : « **Tout ce que je vous ai annoncé au sujet de cette Tariqa surviendra si on est épargné par la ruse d'Allah, car les prophètes (sur eux tous la paix) malgré la majesté de leur valeur et l'éminence de leur position, ils ne se sentaient point à l'abri de la ruse d'Allah, Allah dit : « Seuls les gens perdus se sentent à l'abri de la ruse d'Allah. » (Sourate 7 Al-Araf, verset 99) »** »

Il est rapporté aussi dans **Djawahirou-l-Ma'ani** qu'il a dit : « **Prenez garde ! On cherche protection auprès d'Allah contre le fait de se sentir à l'abri de la ruse d'Allah en ce qui concerne nos péchés et donc de se sentir en sûreté face au blâme d'Allah. Certes, celui qui reste dans cet état vis-à-vis d'Allah et qu'il y reste longtemps, cela est une preuve qu'il va mourir mécréant et on cherche protection auprès d'Allah.** »

Une fois un célèbre poète de Tlemcen lui écrivit une lettre contenant un poème élogieux à son égard, il s'empressa de lui répondre en ces termes : « **Sache, ô Sidi, que je suis loin de ces éloges**

dont tu m'as honoré. Par Allah, en dehors de qui il n'y pas d'autre divinité que Lui, nous ne possédons rien de tout cela et je me considère même comme noyé dans les océans de la désobéissance et de l'ignorance, seulement Allah m'a saisi par sa Grâce et sa Miséricorde. Mais sinon il n'y aurait pas de perte évidente plus immense que la nôtre, mais quant à toi qu'Allah te récompense pour ta bonne pensée sur nous. » (Kachf el Hijab)

N'oublions pas que des milliers de savants en science juridique, des maîtres de Hadith, des Exégètes, des Oussouli (maîtres en fondements juridiques), des maîtres en doctrine ('Aqida), des Moufti, etc. ont cheminé et cheminent sur cette voie se réclamant de cette identité spirituelle, et pourtant ils n'ont jamais conclu qu'elle n'était pas sur la voie de la Sunna authentique bien au contraire, le Qadi Hajjouji avait entrepris de les répertorier dans un ouvrage qui a atteint 9 tomes.

- Concernant maintenant l'avis des croyants qui l'ont côtoyé, nous avons déjà aperçu l'influence bénéfique qu'il laissa auprès d'eux, et surtout auprès de l'assemblée des savants. Or, Fès à cette époque était un centre religieux et scientifique de premier ordre à travers le monde. De grandes sommités enseignaient là-bas, et les plus éminents d'entre tous étaient conviés à la cour du Sultan afin d'animer des cercles scientifiques du plus haut niveau. Certains en assistant, abasourdi, aux enseignements de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) conseillèrent au Sultan, savant lui-même et grand admirateur du savoir, de l'inviter et, après sa première intervention auprès d'une si noble assemblée, le Sultan lui-même n'a point tari d'éloges à son égard et il s'affilia par la suite à la voie.

De même, un des plus grands savants de Fès, un imam et un érudit en diverses sciences, descendant d'Abou Bakr Siddiq (qu'Allah l'agrée), Sidi Abdrahman Chinguiti, pour qui tous les nobles de l'époque traversaient Fès à pied afin d'assister à son assise et par qui a surgi des personnages éminents, cet illustre personnage donc, réprimanda un de ses élèves qui déprécia en sa présence la valeur et le mérite de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) par rapport à lui-même. Il lui affirma : « Tais-toi ! Ô mon enfant, je jure par Allah, Celui en dehors de qui il n'y point de divinité, je ne connais pas sur cette terre un plus grand savant que lui. » (Kachf el Hijab)

Et ainsi, c'est des milliers de croyants de tout horizon qui attestèrent en bien de lui. Or, comme l'a indiqué le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **N'importe quel musulman dont quatre personnes témoignent en bien, Allah le fera entrer au Paradis, ou même trois ou même deux.** » (Ahmed, Boukhari, Nassa-i selon 'Omar (qu'Allah l'agrée) – authentique - Sahih)

Voici un exemple de quelques témoignages d'érudits intègres ne faisant pas partie de sa voie :

Il est rapporté par l'Emir Mohammed fils de l'émir Abdelqader dans son ouvrage « **Touhfat Az-zair** » : « **L'origine de Tidjani provient des Achrafs marocain. C'est un savant ascète connu pour sa vertu, les gens lui rendaient hommage par piété et dévotion...** »

Il est rapporté par le Cheikh Mohamed al Bachir Dhafter al Madani dans son ouvrage « **El Yawaquit at Thamina fi A'yan fi madh-hab'Alam al Madina** » : « **Ahmed ibn Mohamed ibn El Mokhtar ibn Ahmed ibn Salem Chérif Tidjani, maître accompli, profondément initié, pôle de la Sunna et de la vérité, rareté de son temps, lumière universelle [...]** »

Il a été rapporté par Cheikh Mohamed ibn Ja'far Kattani dans son « **Salwat El Anfous** » au sujet de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) : « **Il était, qu'Allah ait son âme, l'un des savants sincères et des imams prolifiques. De ceux qui ont pu allier le mérite de la matière et de la religion, du savoir, de la déontologie et de la foi. Des nobles états divins, des hautes valeurs mystiques, fort dans ses apparences et sa nature, à l'éducation accomplie, élégant**

en son aspect, agréable en sa prestance, inspirant le respect de l'estime, d'une grande renommée, une large influence, d'un apport efficace, une parole sûre ayant pour règle d'inciter au bien et d'éloigner du mal... »

Il a été cité aussi par l'illustre Cheikh Mohamed Makhlouf dans son ouvrage « **Chajarat an Nour Az-zakiya fi Tabaqat Al Malikiya** » : « Abou-l-Abbas Ahmed ibn Mohamed ibn El Mokhtar ibn Ahmed Chérif Tidjani, le savant, sincère, Soufi à la divine initiation, le grand saint, pôle prééminent et réputé, il avait une large influence et un apport efficace...Il s'occupa de rechercher les connaissances originelles et appliquées ainsi que la littérature où il culmina en dominant tous ses secrets... »

Il est rapporté par Cheikh Youssuf ibn Isma'il Nabahani dans son « **Jami' Karamat El Aouliya** » : « Abou-l-Abbas Ahmed Tidjani [...] imam des initiés, l'un des tout premiers et grands saints rapprochés [...] sa confrérie s'est propagée (qu'Allah en soit satisfait) dans les contrées du Maghreb, du Soudan et dans toutes les régions de l'Afrique d'une manière impressionnante plus que toutes autres confréries. Elle a entraîné de grands changements très appréciables dans les civilisations et les milieux sociaux. »

Nous avons constaté à travers ces différents points que Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) répond largement aux critères de crédibilité et d'honorabilité et dans ce cas, il est condamnable de remettre en cause son témoignage et le faire malgré tout revient à succomber aux mauvaises pensées et à suivre ses passions personnelles

Or, Allah a mis en garde à ce sujet : « **Il croit en Allah et il croit aux croyants.** » (Sourate 9 Le repentir, verset 61) c'est-à-dire il atteste ce que leur dit les croyants et le certifie comme il est rapporté dans le **Madarak** de Nesfi et autres exégèses.

Et le verset qui dit : « [...] **Si un pervers vous emmène des nouvelles alors vérifiez-les [...]** » (Sourate 49 Les appartements, verset 6) cela montre que l'on se doit d'accepter l'information rapportée par un seul homme juste, car si on n'accepte pas sa parole cela veut dire qu'on le considère comme un pervers comme rapporté par Nesfi, Qastalani et Razi.

Ainsi que l'autre verset qui dit : « [...] **Certaines conjectures sont des péchés [...]** » (Sourate 49 Les appartements, verset 12) Zoujaj a dit : « Ces conjectures concernent les mauvaises pensées qu'on a envers les gens de bien. » comme rapporté par Nesfi.

Dans le livre intitulé **Adhiya**, il est dit que cela est interdit (Haram) et entraîne donc le châtement, 'Omar (qu'Allah l'agrée) a dit : « Ne pense pas du mal de la parole que tu entends de ton frère tant que tu lui trouves une interprétation dans le bien. »

Cha'rani a dit : « Nous avons fait serment de ne jamais démentir les hommes pieux lorsqu'ils nous informent de leur état même s'ils leur arrivent des choses qui dépassent notre compréhension et tant qu'elles ne contredisent pas les fondements de la Loi, car le but de chacun d'entre eux est de nous décrire la puissance Divine qui entre dans le domaine du possible et Allah est capable de toute chose. »

Enfin, concernant son témoignage sur le fait qu'il voyait certes le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) à l'état de veille, il y a deux autres catégories de témoignages qui viennent encore appuyer ses dires, même si ses dires sont amplement suffisants en tant que crédibilité et honorabilité :

La première catégorie de témoignages, c'est celle des trois croyants qui lui servirent d'intermédiaires pour son dialogue avec le Saint Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). En effet, à ses débuts il éprouvait tellement de pudeur envers la majesté du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qu'il n'osait lui adresser la parole, il se contentait de baisser la tête en oubliant tout.

Aussi, pour pallier cette gêne, un intermédiaire était utilisé pour ses entretiens et le premier d'entre eux était le Chérif Sidi Mohamed ibn 'Arabi Damraoui, puis après son décès ce fut, pour six mois, Sidi Belqacem El 'Anabi et enfin le dernier qui assista à ce prodige fut le grand Waly Sidi Hajj 'Ali Harazim, l'auteur du **Djawahirou-l-Ma'ani**.

Ces trois croyants intègres furent non seulement des témoins oculaires, mais aussi auditifs, car ce sont eux qui s'adressaient au Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et qui recueillaient ses nobles paroles pour Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), du moins au début.

La seconde catégorie de témoignages ce sont tous ceux qui, par la cause directe ou indirecte de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), virent le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) soit en rêve, soit à l'éveil sachant que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« Celui qui m'a vu c'est bien moi, car Chaïtan ne peut pas se représenter en moi. »** (Tirmidhi selon Abou Houreyra (qu'Allah l'agrée) –SAHIH)

Il a dit aussi (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : **« Celui qui m'a vu il a certes vu la vérité, car Chaïtan ne peut prendre mon apparence. »** (Ahmed, Boukhari et Mouslim selon Abou Qatada (qu'Allah l'agrée) -SAHIH-)

Cette catégorie de personnes fut et est si nombreuse, tout en étant survenu à des personnes intègres et honorables, que cette transmission est élevée au rang de l'ininterrompu et du notoire (Moutawatir). C'est-à-dire, dans la science du hadith, que c'est survenu à tant de personnes d'endroits et d'époques différentes que cette chaîne permet d'élever la transmission au rang de l'absolument authentique (Sahih).

De nombreuses personnes, certaines affiliées et d'autres non, ont attesté de cela tels le savant de Qarawiyyin et Chérif Sidi Mohamed ibn Mechri, le Cheikh El Islam de Tunisie Sidi Ibrahim Riyahi, l'érudit de Fès Sidi Abdelwahhab ibn El Ahmar, le savant et pieux Sultan du Maroc de l'époque, le Chérif Maoulana Souleïman, le Chérif et pieux Sidi Mohamed El Ghali, l'illustre maître de Mauritanie Sidi Banim à qui le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) déclara au sujet de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) : **« Voilà ceux qu'Allah a guidés, suit leurs guidances. »**, le savant et pieux Cheikh Omar Foutiyou Tall...etc.

- L'ensemble de ces nobles croyants, et beaucoup d'autres encore, ont vu le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) leur confirmer les dires et la bonne guidance de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) ; or cette concordance de visions est une preuve de confirmation et de validité de plus.

C'est ainsi que le montre le hadith rapporté par Boukhari dans la porte intitulée **« la concordance des visions »** où il a été rapporté par Yahiya ibn Bachir selon Layth selon Aqil selon Ibn Chihab selon Salim ibn Abdallah selon Ibn 'Omar (qu'Allah l'agrée) que certaines gens ont vu en rêve que Laylatou-l-Qadr se trouvait dans les sept dernières nuits (du Ramadan) et certains autres ont vu qu'elle se trouvait dans les dix dernières nuits, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« Recherchez-la donc dans les sept dernières nuits. »** Ibn Hajr a

dit à ce sujet dans **Fath Bari** : « Ce qui découle de ce hadith c'est que lorsqu'un groupe concorde dans la même vision alors cela nous indique sa confirmation et sa validité. »

De même les propos d'Ibn Qayyim dans le livre « **Rouh** » : « [...] et ces visions même si on ne peut pas les considérer isolément par contre elles sont validées lorsqu'elles se multiplient, et seul Allah peut les dénombrer, et qu'elles coïncident dans le même sens. En effet, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« Je constate que vos visions concordent dans le fait qu'elles se trouvent dans les dix derniers jours (en parlant de Laylatou-l-Qadr). »** Si donc les visions des croyants concordent entre elles sur une chose alors c'est comme si leur version concorde entre elles pour établir le caractère bon ou mauvais d'une chose, car ce que le musulman considère comme bon, il est alors bon chez Allah et ce que le musulman considère comme mauvais il est alors mauvais chez Allah. »

Par conséquent, Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) ou tout autre Homme de Dieu authentique ne peut être démenti que par ceux qui sont atteints de maladie en leurs cœurs et ceux qui ne craignent point Allah, car les menaces Divines suivantes les concernent alors particulièrement :

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : **« N'accuse pas sans connaissance de cause. Certes de l'ouïe, de la vue et du cœur, de tout cela il vous faudra rendre compte. »** (Sourate 17 Le voyage nocturne, verset 36)

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : **« Ceux qui aimeraient que la réputation d'immoralité se répande au sujet de ceux qui ont cru ont des tourments douloureux dans ce monde et dans l'autre. »** (Sourate 24 La lumière, verset 19)

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit aussi : **« Ceux qui font du tort aux croyants et aux croyantes sans qu'ils n'aient rien fait, se sont réellement chargés d'un mensonge effronté et d'un péché évident. »** (Sourate 33 Les coalisés, verset 58)

Voilà cher frère, recevez toutes nos salutations et sachez que nous restons à votre disposition pour toutes vos questions.

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

